

Je choisiss...



PRODUCTION ANIMALE

5338 ■ 1 215 heures ■ Environ 11 mois

Principales tâches

- Nourrir les animaux.
- Effectuer des opérations reliées à la production.
- Apporter des soins aux animaux.
- Entretenir les bâtiments, les équipements et la machinerie.
- Préparer le sol, semer, entretenir et récolter les cultures.

Intérêts et aptitudes

- Aimer travailler avec les animaux
- Aimer le travail manuel
- Avoir le sens de l'observation
- Faire preuve de débrouillardise
- Préférer des tâches variées
- Avoir une bonne capacité physique

Profession visée

- Ouvrier, ouvrière agricole

Milieus de travail

- Fermes
- Entreprises de services agricoles



→ *Deviens élève d'un jour!*

→ *Aide financière aux études*

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou de son équivalent reconnu.
- OU
- Avoir au moins 16 ans au 30 septembre et avoir obtenu les unités de **4^e secondaire** en français, anglais et mathématique, ou des apprentissages reconnus équivalents.
- OU
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG) ainsi que les préalables spécifiques, ou des apprentissages reconnus équivalents.



PRODUCTION ANIMALE

Compétences du programme

Compétences du programme	Heures
01. Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	30
02. Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité en milieu agricole	30
03. Conduire un tracteur	30
04. Établir des relations professionnelles en milieu agricole	30
05. Amorcer l'exercice du métier	45
06. Récolter des produits végétaux	60
07. Tenir des registres liés à la production animale	30
08. Épandre des fumiers	30
09. Effectuer la préparation primaire du sol	60
10. Nourrir les animaux	105
11. Prodiguer des soins aux animaux	120
12. Effectuer des opérations liées à la reproduction des animaux	105
13. Effectuer des opérations propres à la production animale	90
14. Oxcouper et souder des composants en milieu agricole	45
15. Entretenir de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage agricoles	90
16. Entretenir des bâtiments et de l'équipement agricole intégré	60
17. Implanter des cultures	60
18. Entretenir des cultures	90
19. Planifier son cheminement professionnel dans le domaine agricole	15
20. S'intégrer au milieu de travail	90
Total	1 215



Particularités

- Ce programme d'études a été conçu de façon à pouvoir s'adapter à différentes productions animales.
- Formation offerte en alternance travail-études.
- L'élève doit détenir un permis de conduire valide de classe 5 ou 8 sans restrictions.
- L'élève doit assumer son transport pour se rendre sur les lieux de stages.
- Ce programme permet l'admissibilité à la subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec.